

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **M. DENIS LEROUX REELU PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE DOUBS TRES HAUT DEBIT**

**Le 24 septembre dernier, M. Denis LEROUX, Vice-président du Département du Doubs, a été réélu Président du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit. Charge à lui de poursuivre les déploiements de la fibre optique dans le Doubs et de préparer un nouveau partenariat pour l'exploitation du réseau à partir de septembre 2021.**

Le Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit est l'autorité organisatrice du service public départemental de communications électroniques. Depuis sa création en 2013 par le Département et les Intercommunalités du Doubs, il est l'organisme public chargé de fibrer 100% des zones en dehors des grandes agglomérations du Doubs, soit : 87 % du territoire, 230 000 habitants ou 120 000 foyers et entreprises à raccorder à la fibre, pour des investissements de l'ordre de 200 millions d'euros en 10 ans.

A ce jour, plus de 60 000 foyers sont déjà éligibles, soit la moitié de ce chantier d'infrastructure de la décennie, et l'objectif fixé par le Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique révisé en 2018 est d'avoir terminé fin 2022.

Les élections municipales ont conduit au renouvellement complet des élus délégués des Intercommunalités et donc des instances du Syndicat. A l'unanimité des délégués présents du Département et des Intercommunalités, ont été élus M. Denis LEROUX et ses 5 vice-présidents, MM. Philippe ALPY, Claude DALAVALLE, Pierre VAUFREY, Philippe MARECHAL et Yves BRAND.

M. LEROUX a aussitôt fait le lien entre le passé, le présent et l'avenir. *« Je remercie les délégués de me permettre de poursuivre cette belle mission d'aménagement numérique du Doubs. Je salue M. FUSTER, premier Président du Syndicat avant 2015 et tous les élus qui ont travaillé sur ce projet jusque-là. Le Syndicat fonctionne sur deux jambes : le Département qui en a été à l'initiative et les intercommunalités qui sont en lien direct avec le terrain. Maintenant, les nouveaux élus vont devoir se plonger très rapidement dans les dossiers très importants qui arrivent ».*

En effet, en plus des déploiements de la fibre qui tournent à nouveau à plein régime après le coup de frein de la Covid-19 au printemps, le Syndicat doit, entre autres choses, prochainement attribuer une délégation de service public (DSP) de 15 ans pour prendre le relai de l'actuelle DSP d'exploitation qui se termine en septembre 2021.

A cet effet, M. LEROUX a accueilli mi-octobre les nouveaux élus pour une première demi-journée d'information sur le domaine ultra-technique, mais passionnant de l'aménagement numérique.